



Atelier " Le rôle des élus et des agents de développement "

Nouvelles missions, nouvelles compétences. Comment mieux définir les rôles de chacun pour mieux accueillir ?

En développant des politiques d'accueil, élus et agents de développement se retrouvent à la croisée des nouveaux arrivants, des candidats à l'installation et des populations locales, des partenaires acteurs du développement territorial, des collectivités départementale et régionale. Ces nouvelles politiques réinterrogent leurs rôles et leurs missions. Faut-il tout attendre des élus ? Quelle incidence de la mise en œuvre du projet d'accueil sur la longévité des mandats ? Est-ce un frein au développement de l'accueil ? Quelles compétences professionnelles spécifiques doivent mobiliser les agents de développement ? Les outils dont ils disposent sont-ils adaptés ? Quelle articulation imaginer entre élus et agents de développement afin de rendre le projet d'accueil efficient et efficace ?

Plusieurs constats ont été dressés durant l'atelier. **Les territoires d'accueil sont des territoires participatifs et apprenants** sur lesquels l'élu a une fonction de pédagogue, formateur, médiateur, défricheur, intégrateur, tricoteur... Il est là pour préparer le terrain. À ses côtés, l'agent de développement joue un rôle d'aide à la décision. La construction du consensus est le fruit de la volonté politique, du temps de maturation du projet et de la relation de proximité avec les individus et les citoyens. Il s'agit de favoriser et de reconstruire le lien social. La démarche participative est une véritable valeur ajoutée et un levier de la politique d'accueil. **Les territoires d'accueil sont aussi des territoires professionnels.** Le professionnalisme de la démarche d'accueil est une nécessité au regard de la situation socio-économique (démographie en baisse, activité moribonde) et de la

Témoignages

À Taillebois (61), la concertation est un principe.

La commune de Taillebois, dans l'Orne, a mis en place depuis 2001 un principe de concertation avec les habitants : réunions publiques annuelles, chantiers citoyens, permanence mensuelle du CCAS. Cette nouvelle pratique de démocratie participative vise à parvenir à un développement harmonieux de la commune avec la population locale et les nouveaux habitants de ce village de 200 âmes. Cette démarche communale s'inscrit dans le cadre plus large de la communauté de communes et des autres échelons territoriaux. Elle a permis de déceler des manques et des besoins pour faciliter l'accueil et d'engager une réflexion collective sur les actions et outils nécessaires à la bonne intégration des nouveaux habitants (dont beaucoup d'Anglais) sur la commune (parrainage...).

cohésion territoriale (des communautés de communes travaillent ensemble sur un pays). Le professionnalisme passe par l'organisation de l'offre, la mutualisation des moyens, la mise en place de partenariats durables et le développement d'un accueil individuel sur mesure. Ces territoires sont à la fois fragiles et résistants face à des menaces : fragilité des démarches partenariales (fermeture d'école, services publics...), freins culturels, moyens financiers limités (investissement, mais surtout fonctionnement), précarité des agents de développement (CDD...) et montée en charge de la gestion administrative au détriment de l'animation. Des questionnements subsistent : quelle échelle d'intervention et quelle articulation entre commune, EPCI, pays... ? Comment faire face à une complexité croissante vers plus de technicité ? Quelle transférabilité des expériences ? " N'y a-t-il pas des limites à se transmettre des recettes ? Nous accueillons des individus ". Pour autant, les débats ont débouché sur la nécessité de poursuivre les échanges d'expériences. La thématique de l'accueil qui pose la question de la mutation des sociétés locales, permet un retour aux fondamentaux du développement local : **l'importance du politique, le rôle de l'animateur, la place de l'humain et la nécessité d'une animation locale.**

Élus/agent de développement, un binôme.

La maison des services des Monts du Forez développe un accueil pragmatique. Il n'est pas spécifique aux nouveaux actifs venus de l'extérieur du territoire, mais commun à tous les porteurs de projets. Un accueil sur mesure, intégré dans une politique globale de développement de l'offre d'activités sur le territoire expérimentée en réseau au sein de la plateforme régionale de développement rural de Rhône-Alpes. Un schéma met en lumière la relation entre élu et agent de développement : l'un favorise la démarche quand l'autre anime et accompagne, dans le cadre d'une relation de confiance inscrite dans la durée.

